



# Oser à Fontaine

## **- Quels seront vos engagements à propos des futurs projets routiers et autoroutiers sur notre territoire (rocade sud notamment) ? Quelle est votre position vis à vis de l'extension et l'achèvement de l'A 51 ?**

*Pour nous c'est clair, la circulation automobile est un gros émetteur de pollution et de GES qu'il s'agit de limiter en incitant à des déplacements partagés (covoiturage, TC) et de réduire dans l'agglomération au profit d'un développement d'alternatives diverses (meilleures liaisons ferroviaires pour les plus grands déplacements et modes actifs en ville (marche, vélo et alternatives à la voiture individuelle).*

*Ainsi, nous sommes donc opposés à une augmentation du débit automobile induit par de nouvelles voies ou l'agrandissement de celles existantes.*

*Nous serons au contraire moteurs de la métropole apaisée qui nécessite encore beaucoup de transformation de l'espace public et des voiries, pour faire cohabiter la multimodalité et notamment à Fontaine où un fort retard a été pris.*

*Pour l'A51, nous refusons son prolongement vers le sud, après le col de Fau.*

*Pour nous, une solution de modernisation de la route vers Sisteron est pleinement adaptée aux besoins.*

## **-Quels seront vos engagements concernant les transports en commun et les modes actifs (vélo, marche) dans le cadre du nouveau SMMAG ?**

*Le SMMAG permettra de coordonner les réseaux de transports, d'améliorer les dessertes et d'unifier les pratiques de tarification. Il devrait être le bon outil pour permettre l'accélération des connexions entre les territoires de notre bassin de vie, et le lien entre nos territoires ruraux, montagnards, périphériques avec le cœur de nos agglomérations. Il s'agit par ce biais de rendre possible un véritable RER à la grenobloise et le développement accéléré des autres modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle dans nos secteurs respectifs.*

*Pour Fontaine, si nous sommes élus, nous réaliserons avec la métropole un réseau de pistes cyclables sécurisées, maillées avec les communes avoisinantes, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Nous nous engagerons sur la réalisation d'une ligne Chronovélo sur l'avenue du Vercors et jusqu'à La Poya, et mettrons en place un plan de rénovation des trottoirs, afin de faciliter les déplacements à pied de tou.te.s les fontainois.es.*

*Dans notre projet municipal, nous défendons le déploiement des services associés (agence de mobilité, métrovélos...), encore insuffisants sur notre commune.*

*De même, nous défendrons la gratuité des TC pour tou.te.s.*

**- Quelle sera votre politique pour favoriser le rapprochement des lieux de vie et des zones d'activités (travail, loisir, consommation...), principale source de mobilités actuelles ?**

*Modifier les déplacements pour diminuer sensiblement la durée des trajets est un objectif métropolitain. L'un des leviers consiste à maîtriser le niveau des loyers dans l'ensemble de l'agglomération, afin de réduire les trajets domicile-travail.*

*Il s'agira également de préserver et améliorer les services publics et la qualité de vie dans ces zones urbanisées.*

*A ce titre, la ville de Fontaine et la Métropole sont engagées dans le projet urbain des Portes du Vercors, situé sur Sassenage et Fontaine. Il prévoit des logements, des activités et des loisirs sur un périmètre commun, créant ainsi la polarité manquante au secteur nord-ouest de la métropole. Nous défendons que cette polarité, situé au terminus du tram A, de la future Chronovélo, et du câble, soit un véritable pôle de multimodalité.*

*La relance de l'activité économique locale par une première année de location gratuite dans les locaux communaux vides, la création d'une pépinière intégrant associations, artisans, économie sociale et solidaire et espaces de co-working (toutes défendues dans notre programme municipal), participeront également au rapprochement entre lieux de vie et zones d'activités.*

**- Une fois le chantier achevé et le trafic fluidifié sur l'A480, comment empêcherez-vous l'induction de trafic à l'échelle de l'aire urbaine grenobloise ?**

*Certains outils comme la révision des plans de circulation dans des périmètres identifiés, en collaboration avec la Métropole et les communes voisines, mais aussi en concertation avec les commerçant.e.s et les habitant.e.s, devront être étudiés.*

*Ils seront à mailler avec la zone à Faible Émission que nous défendons.*

*De même, la requalification du haut de l'avenue du Vercors, avec l'aménagement d'une ligne Chronovélo et la mise en sens unique de cette avenue, vise justement à pacifier ce quartier et à en maîtriser le trafic.*

**- Êtes-vous favorable au maintien sur le long terme d'une limitation sur l'A480 à 70km/h quel que soit l'heure et le jour de la semaine ? Envisagez-vous de demander l'extension de cette limitation à 70km/h sur l'ensemble de la rocade ?**

*Oui, en cohérence avec l'idée d'un boulevard urbain, nous sommes favorables à une limitation de la vitesse à 70km/h sur l'ensemble de la rocade et à tout moment de la journée, mesure permettant apaisement et fluidité du trafic.*

**- Êtes-vous favorable à une voie réservée TC depuis le sud jusqu'à l'échangeur Louise Michel, et pas seulement jusqu'au Rondeau ?**

*Nous n'avons pas d'éléments concrets pour avoir une position définitive sur cette question, mais nous sommes favorables à toute solution permettant une meilleure connexion en transport en commun avec le sud grenoblois.*

**- Concernant la voie de covoiturage sur l'A48 entre le péage de Voreppe et l'entrée de l'A 480, êtes-vous favorable à ce qu'elle se fasse sur la voie de gauche (et non pas sur la voie actuellement réservée aux TC), comment cela est envisagé aujourd'hui ?**

*Si les trajets en TC ont vocation à se connecter sur les différents échangeurs (donc en voie de droite) et fluidifier les déplacements internes à l'agglomération, la voie de covoiturage a, elle, vocation à simplifier le trajet de journaliers qui viennent de la périphérie métropolitaine. Une voie située sur la voie de gauche, peut être une bonne solution à expérimenter.*

**- Que pensez-vous de réserver la voie de gauche sur l'A 480 élargie au covoiturage et au TC ?**

*Même réponse que la question précédente.*

**- Quelles mesures mettrez vous en place pour évaluer et suivre les impacts des travaux (pollution, report de circulation, insécurité des modes doux...), notamment au niveau de l'A480 et des rues adjacentes et des écoles ? Avec quel calendrier ?**

*Si les fontainois nous confient la responsabilité de la commune, il nous reviendra de demander, auprès des autorités compétentes, que soient mesurées les impacts dès la phase de chantier, en matière de qualité de l'air, de circulation et de sécurité. Dans l'idéal, pour pouvoir appliquer des correctifs de manière réactive, il s'agirait que soit intégré un système de gestion en temps réel.*

**- Enfin, nous vous demandons votre position quant à la création d'un " Observatoire public des impacts de l'élargissement de l'A480 " dédié au suivi de l'évolution d'indicateurs pertinents post travaux A480, notamment des effets du trafic induit. Ces indicateurs devraient être définis sur la base d'un "état-des-lieux" avant projet, et la "brique élémentaire" de l'observation serait un comptage continu et en temps réel du trafic, sur le modèle de ce qui se fait sur la Rocade sud avec le Grenoble Traffic Lab (gtl.inrialpes.fr/). Associant l'Etat, AREA, les acteurs institutionnels et associatifs, les citoyens et les experts et scientifiques, l'Observatoire assurerait également une vigilance de la qualité de l'air, du bruit, de la sécurité des quartiers proches de l'autoroute, de même que de l'induction de trafic et des dynamiques périurbaines. Toutes les informations recueillies par l'Observatoire seraient rendues publiques.**

*En toute logique par rapport à la réponse précédente, nous serons très attentifs à ce que soient analysés les impacts résultants d'un tel projet de transformation, et que ces données soient mises à disposition du grand public.*

*A ce titre, nous sommes bien entendu favorables à un observatoire public des impacts de l'élargissement de l'A480, associant l'ensemble des partenaires institutionnels, économiques, associatifs, experts et citoyens, que ce soit concernant l'induction de trafic et les dynamiques périurbaines, en matière de qualité de l'air, sonore ou en matière de sécurité.*